**Grand Oral**

**Ressources académiques et FAQ des professeurs de SES**

**Ressources académiques présentées lors de la formation académique réalisée dans les établissements entre novembre 2020 et janvier 2021**

* **Site académique répertoriant l’ensemble des ressources sur le Grand Oral**

<https://www.ac-besancon.fr/spip.php?article8905>

* **Présentation de l’épreuve**

Lien Génially à destination seulement des élèves : [https://view.gen](https://view.genial.ly/5f763abf0321f90da47d3261)[ial.ly/5f763abf0321f90da47d3261](https://view.genial.ly/5f763abf0321f90da47d3261) Lien Génially partie élève + prof : [https://view.geni](https://view.genial.ly/5f987d758c7f9b0d14e885cb)[al.ly/5f987d758c7f9b0d14e885cb](https://view.genial.ly/5f987d758c7f9b0d14e885cb)

* **Carnet de bord**

Lien Génially avec le carnet de bord seul : <https://view.genial.ly/5f78ecfb73991b0cf5730869>

* **Autoformation pour les professeurs sur Magistère**

<https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=874>

Ce parcours d'autoformation est destiné à tous les professeurs. Il propose une initiation d’une durée de 4 heures, conçue en articulation avec la formation académique.

Quatre modules sont proposés :

· Définition et fonctionnement de l'épreuve ;

· L'élève, auteur et acteur de sa parole ;

· Préparer les élèves au Grand oral, faut-il tout réinventer ?

· Être jury du Grand oral.

L'objectif est d'identifier en quoi le Grand oral accorde une place nouvelle à l'oral tout en s'inscrivant dans un continuum, pour les élèves et pour les enseignants.

**FAQ traitée par Elisabeth Clerc et Jérôme Philippe (formateurs académiques en SES sur le Grand Oral) à la suite des questions posées par les professeurs de SES lors des GTL d’octobre 2020**

Plusieurs questions restent pour l’instant sans réponse : cela concerne principalement le calendrier et les modalités d’organisation de l’épreuve.

* **Questions sur l’organisation du Grand Oral :**

1. Quand les élèves doivent ils arrêter leur sujet ?

Pas de date connue à ce jour

2. Y a-t-il une procédure de dépôt de sujet auprès de l’administration ?

Pas de procédure connue à ce jour

3. Quand préparons-nous les élèves à leur sujet ?

Les élèves peuvent d’ores et déjà réfléchir à leur sujet de façon à l’inscrire dans l’une ou l’autre des spécialités. Nous renvoyons au carnet de bord sur Genially présenté lors de la formation académique.

4. Aura-t-on connaissance des sujets de première partie du Grand Oral avant l’épreuve ?

Pas de réponse à ce jour

5. Qui évalue qui ? sommes-nous susceptibles d’évaluer nos propres élèves ou des élèves de l’établissement ?

Les jurys n’évaluent pas leurs élèves suivis en classe.

6. Aurons-nous un document de justification des notes ?

Pas de réponse à ce jour

7. Un souhait : serait-il possible de construire une grille d’évaluation académique, avec architecture disciplinaire et transdisciplinaire avec au moins un barème qui répartit les points à accorder à chacune des sous parties.

Seule la grille indicative du BO est la référence pour l’évaluation de cette épreuve. Elle ne contient aucun barème.

8. Aurons-nous des indications sur le poids de chacune des 3 parties, et sur le poids de chacun des critères de la grille ?

La grille du BO n’est pas barêmée et elle ne s’articule pas autour des 3 parties. Elle reprend à travers cinq compétences tous les aspects de l’oral évalués de manière transversale.

9. Sur quel temps préparer le Grand oral ? Comment accompagner "individuellement" 35, voire 70 élèves ?

Il n’y a pas d’horaire dédié au Grand Oral. Les heures de spécialité seront utilisées pour cette préparation.

Un carnet de bord pourrait permettre aux élèves et aux professeurs de garder une trace du cheminement du raisonnement, des questions posées et des conseils donnés.

10. Comment se coordonner avec les autres professeurs de spé, notamment en l'absence de pilotage au sein de l'établissement ?

Chaque établissement est doté de deux référent.e.s au Grand Oral afin de faciliter le pilotage de la réforme notamment dans la coordination entre enseignants. A ce sujet, il est recommandé un temps banalisé pour s’approprier les enjeux organisationnels.

11. Les professeurs n’enseignant pas en Tle peuvent-ils interroger au Grand oral ?

Oui. Tous les enseignants sont susceptibles d’être convoqués comme jury.

* **Questions sur la première partie du Grand Oral :**

1. L’élève peut-il préparer une mise en scène, voire un costume ?

Non. Ce n’est pas recommandé. Le Grand Oral n’est pas un exercice d’éloquence, ni la présentation connue lors des TPE.

2. Quelle est la part de disciplinaire requise dans l’argumentation des élèves ?

Il n’y a pas de pondération pour le disciplinaire. Les connaissances sont au service de l’argumentation. A l’élève de choisir les connaissances disciplinaires utiles pour sa présentation car il sera susceptible de les expliquer et/ou de les vulgariser pendant l’échange.

3. L’élève a-t-il droit à un brouillon ou la feuille qu’il aura à disposition ne sert elle qu’à communiquer un plan, schéma, dessin, … au jury ?

L’élève n’aura pas le droit d’utiliser son brouillon lors de son passage à l’oral. Le jury pourra s’appuyer sur document pour aider un candidat en difficulté lors de la présentation.

4. Doit-on préparer les élèves à préparer un support qu’ils communiqueront à leur jury ?

Ce support est facultatif et sa réalisation peut être un moyen de le préparer à sa présentation voire de donner des éléments de relance éventuelle pour le jury. Adopter une stratégie pour ce support peut être un moyen de rassurer l’élève.

5. Le support sera-t-il évalué ?

Non. Seul l’oral est évalué.

6. Est-on certain (ce n’est pas dans les textes) que les élèves ne peuvent pas préparer deux sujets qui portent sur la même spécialité ? (AA)

Oui il est impossible de préparer deux sujets portant exclusivement sur la même spécialité.

7. Pendant les 20 minutes durant lesquelles le candidat prépare, sera-t-il bien mis en loge et non dans la même salle que celui qui passe avec le jury ?

Les chefs d’établissement ont la charge d’organiser l’épreuve. Il n’est pas prévu de « loge » dans les consignes nationales.

8. Les deux questions doivent-elles nécessairement en lien avec le projet d’orientation ? Si l'on conseille à nos élèves de commencer à réfléchir à ces questions tôt dans l'année, cela rajoute une contrainte supplémentaire... Pour certains élèves, le projet d’orientation se dessine très tardivement…

Un élève doit faire le lien (ou l’absence de lien) entre le sujet et son projet d’orientation.

9. Pour les sujets transversaux : Quelle doit être la place des deux matières ? Peut-il y avoir une dominante et une mineure ? OU les deux matières doivent-elles être présentes à part égale dans le traitement de la question ?

Il n’y a pas de consignes nationales ou académiques à ce sujet.

10. Un élève peut-il choisir un même thème, voire une même question et le/la traiter sous l’angle de ses deux spés (ce qui constituerait ainsi les deux questions) ?

Le candidat doit traiter deux « questions vives » mais il n’y a pas de consignes nationales ou académiques à ce sujet. La formation académique tenue dans chaque établissement a donné quelques clés pour permettre d’appréhender les principales caractéristiques de ces questions vives.

11. Les candidats ont-ils la possibilité d’écrire au tableau pendant le 1er temps ?

Non. Le candidat est debout et sans note.

12. Si le candidat ne tient pas les 5 minutes, est-ce que cela augmente le 2ème temps ? Ou est-ce que l’on peut lui poser des questions pour l’aider ?

Le jury va s’appuyer sur le début de présentation ainsi que sur le support éventuel remis en début d’épreuve pour permettre au candidat de repartir dans sa présentation jusqu’à la fin des 5 minutes.

13. Est-ce que l’on coupe bien à 5 minutes à la fin du 1er temps ?

Il est préférable de donner une indication du temps passé peu avant la fin des 5 minutes.

* **Questions sur la deuxième partie du Grand Oral :**

1. Pendant le 2ème temps, l’échange peut-il porter sur la question qui n’a pas été choisie par le jury ?

Non. A ce sujet, les questions ne sont pas évaluées. Seul l’oral est évalué.

2. Comment vérifier/attester les connaissances mobilisées par les élèves ? quel type de question préparer ? Quelles attentes en termes de contenu ?

Pour répondre à ce questionnement sur le questionnement, se référer à la formation Magistère sur le Grand Oral. Un lien apparaît sur le page du site académique.

* **Questions sur la troisième partie du Grand Oral :**

Quelle est la forme du 3ème temps : l’élève peut-il « réciter » son projet d’orientation pendant 5 minutes ou s'agit-il nécessairement d'un échange (questions/réponses) au cours duquel le jury peut-il couper le candidat ?

Il s’agit d’un échange sur le projet du candidat. Le jury est amené à poser des questions.